



# Vie sociale des établissements : report des élections en 2018

## Pourquoi un déficit de communication ?

Sections RENAULT

N° 77

20 octobre 2017

**L'établissement de Guyancourt-Aubevoye et les usines de Cléon et de Choisy-le-Roi devaient tenir leurs élections professionnelles fin 2017.**

Les *Ordonnances travail* obligent qu'elles n'aient pas lieu en 2017 et permettent un report maximum d'un an. C'est ce qu'a choisi Renault en prétextant la négociation en 2018 d'accords d'entreprise avec les syndicats représentatifs issus du cycle électoral ouvert en 2013.

**Ce report concerne trois sites et près de 20 000 salariés. Ni la Direction, ni les syndicats représentatifs n'en ont informé les salariés.**

Hormis une communication minimaliste de la CFE-CGC par affichage au Technocentre le 17 octobre - Voir encadré.

### Pourquoi ce déficit de communication ?

**A Guyancourt, seul le syndicat SM-TE a informé les salariés du report des élections par le tract N°75 du 25 septembre 2017.**

La Direction de Guyancourt a consulté les *Instances Représentatives du Personnel* sur le report des élections à fin 2018 et la prorogation des mandats en cours d'une année supplémentaire.

Le *Comité d'Etablissement* de Guyancourt a ainsi été consulté le 2 octobre. Les élus CFDT et CFE-CGC ont voté « POUR », les élus SUD et CGT ont fait le choix de ne pas prendre part au vote.

Les *Délégués du Personnel* et les *CHSCT* de Guyancourt ont également été consultés. Dans ces instances vos élus membres du SM-TE ont prononcé la déclaration au verso, ont voté « CONTRE », et ont demandé que les élections soient tenues dans les meilleurs délais, de telle sorte que dès début 2018, le renouvellement de la représentation du personnel soit effectif.

#### Avis de la CFE-CGC au Technocentre (Extrait)

##### Affichage du 17 octobre 2017

« Les salariés qui sont aussi des citoyens ont déjà été par trop sollicités pour des élections en tous genres et le ras-le-bol du premier semestre, et les chiffres impressionnants des abstentions, sont dans toutes les mémoires.

Hors (sic), nous devons tous, organisations syndicales et Direction mettre tout en œuvre afin de favoriser une participation maximale des salariés lors de nos prochaines élections professionnelles.

En conséquence, pour toutes ces raisons, la CFE-CGC a décidé d'accompagner cette décision de la Direction et émettra un avis favorable sur ce report d'une année, accompagné bien sûr, des prorogations des mandats nécessaires à la continuité du dialogue social au quotidien de notre établissement ».

**Dès à présent, préparez-vous aux élections professionnelles de 2018 : vous aurez l'occasion de choisir de faire porter vos aspirations de salariés dans les instances de négociation d'accords par un syndicat non financé par Renault : le SM-TE.**

## Déclaration des élus DP, membres du SM-TE, lors de la consultation du 3 octobre 2017 portant sur le projet relatif à la prorogation des mandats au Technocentre :

<< L'article 9 de l'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales impose la prorogation des mandats jusqu'au 31 décembre 2017.

Or la consultation, qui est faite par le Direction Générale, des IRP porte sur le report à décembre 2018 de la prorogation des mandats actuels.

Voici l'analyse des élus DP membres du SM-TE de la documentation fournie par la Direction :

1. Il n'y a aucune raison d'associer les élections professionnelles d'un établissement comme le nôtre à la négociation d'un nouvel accord de droit syndical au niveau de l'Entreprise, comme les documents qui ont été transmis aux élus l'insinuent ;

2. Il n'y a aucune raison de suspendre le cycle électoral, mettant ainsi un frein à l'actualisation normale des indicateurs de représentativité au niveau *Groupe Renault*, de sorte à ce que les négociateurs des accords à venir, locaux et centraux, soient le reflet du choix actualisé des salariés ;

3. Parce qu'il serait inconvenant de priver un an de plus les salariés de Rueil du choix de leurs représentants qu'ils n'ont pas pu faire depuis avril 2010. La Direction de l'*Etablissement de Guyancourt* ayant refusé leur intégration aux effectifs lors des élections de novembre 2013, malgré la demande des syndicats en place ;

4. Parce que le renouvellement de la population des élus s'impose, tant les départs en DA et à la retraite de nombre de personnes mandatées appauvrissent de fait la représentation des salariés ;

5. Parce qu'il serait inenvisageable que des négociations s'engagent sur les nouvelles dispositions prévues par les ordonnances, avec une représentation qui n'en aurait pas reçu le mandat de la part du corps électoral.

Par ces motifs :

Les délégués du personnel de l'établissement de Renault Guyancourt site du Technocentre, membres du SM-TE, demandent que le cycle électoral soit remis en place pour que des nouveaux mandats puissent prendre effet dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 conformément aux prescriptions de l'article 9 de l'ordonnance n° 2017-1386 ;

Les délégués du personnel membres du SM-TE, demandent que la Direction de l'*Etablissement de Guyancourt* re-planifie sans délai la négociation du *protocole d'accord pré-électoral* de sorte à organiser la tenue des élections professionnelles avant la fin de l'année 2017. Ils voteront contre le projet relatif à la prolongation des mandats des membres des délégués du personnel du Technocentre. >>

**Vous êtes comme nous convaincus de l'urgence du renouveau de la représentation syndicale ? Dès à présent, préparons les élections de 2018.**

*A retourner à : [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)*

Je communique mon adresse mail personnelle pour me tenir informé(e) des positions et actions du SM-TE :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Mail personnel : \_\_\_\_\_

Je souhaite rencontrer un responsable du syndicat SM-TE

Je souhaite être candidat ou candidate du syndicat SM-TE aux élections professionnelles

**Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE**

**Pour permettre au plus grand nombre de se réapproprier le syndicalisme, le syndicat SM-TE s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.**

**Bulletin d'adhésion et de soutien :** [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) cotisation annuelle : 30 à 50 €

**Siège social :** 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

**Contact :** 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)